

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Mulvihill Canadian Bank Enhanced Yield ETF. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus de ce fonds négocié en bourse (FNB). Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou communiquez avec Gestion de capital Mulvihill Inc. par téléphone au 416 681-3900, par courriel à info@mulvihill.com ou visitez le www.mulvihill.com.

Avant d'investir dans un FNB, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Ce FNB est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou appliquer des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux autres types d'organismes de placement collectif. Les stratégies qui le distinguent des organismes de placement collectif classiques peuvent comprendre les suivantes : la capacité d'emprunter des fonds aux fins de placement et la capacité accrue d'investir dans des marchandises physiques. Même si ces stratégies distinctives seront utilisées conformément aux objectifs et aux stratégies de placement du fonds, dans certaines conditions du marché, elles pourraient augmenter le rythme auquel votre placement perd de la valeur.

BREF APERÇU

Date de création du FNB :	14 février 2022	Gestionnaire du fonds :	Gestion de capital Mulvihill Inc.
Valeur totale du FNB le 14 février 2022 :	Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.	Gestionnaire de portefeuille :	Gestion de capital Mulvihill Inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.	Distributions :	Mensuellement ¹⁾

Note :

1) Les distributions sont versées en espèces, à moins que vous demandiez à votre représentant de nous aviser de les réinvestir dans des parts additionnelles du FNB.

INFORMATION SUR LES OPÉRATIONS (12 MOIS SE TERMINANT LE 14 FÉVRIER 2022)		INFORMATION SUR L'ÉTABLISSEMENT DU PRIX (12 MOIS SE TERMINANT LE 14 FÉVRIER 2022)	
Symbole boursier :	CBNK	Cours du marché :	Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.
Bourse :	Bourse de Toronto	Valeur liquidative :	Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.
Monnaie :	\$ CA	Écart acheteur-vendeur moyen :	Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.
Volume quotidien moyen :	Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.		
Nombre de jours de négociation :	Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.		

DANS QUOI LE FNB INVESTIT-IL?

Le FNB vise à procurer aux porteurs de parts une appréciation du capital à long terme grâce à une exposition à un portefeuille composé principalement d'actions ordinaires de la Banque de Montréal, de La Banque de Nouvelle-Écosse, de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, de la Banque Royale du Canada, de La Banque Toronto-Dominion et de la Banque Nationale du Canada (collectivement, les « Banques ») ainsi que des distributions en espèces mensuelles. Le FNB vendra aussi des options d'achat et de vente sur une partie de son portefeuille pour chercher à produire un rendement sur ses placements et, dans le cas des options de vente, à acquérir des titres à des prix prédéterminés de manière à réduire les coûts d'acquisition.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 14 février 2022. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 14 février 2022)

Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

Répartition des placements (au 14 février 2022)

Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FNB?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ces FNB peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces FNB risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Gestion de capital Mulvihill Inc. estime que la volatilité du FNB est de **moyenne à élevée**.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB, le niveau de risque n'est qu'une estimation faite par le gestionnaire. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB et peut changer avec le temps. Un FNB dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du FNB, consultez la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus du FNB.

AUCUNE GARANTIE

Les FNB n'offrent aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FNB?

Cette section vous indique le rendement des parts du FNB, calculé en fonction de la valeur liquidative du FNB. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts du FNB au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible car le FNB est nouveau.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Cette section indique les meilleur et pire rendement des parts du FNB sur trois mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que cette catégorie du FNB est nouvelle.

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts du FNB. Cependant, cette information n'est pas disponible car le FNB est nouveau.

NÉGOCIATION DES PARTS DE FNB

Les FNB détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB.

Établissement du prix

Les parts de FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

- Les parts de FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du FNB peuvent changer le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours **acheteur** et le cours **vendeur**.
- Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée l'« **écart acheteur-vendeur** ».
- En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

- Comme les organismes de placement collectif, les FNB ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis.
- La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

ORDRES

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

MOMENT DE L'OPÉRATION

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

À QUI LE FNB EST-IL DESTINÉ?

Aux investisseurs qui :

- veulent un revenu et un potentiel de croissance du capital à long terme au moyen d'une exposition aux Banques;
- veulent que des distributions leur soient versées chaque mois;
- peuvent tolérer un risque moyen à élevé;
- sont en mesure d'accepter une certaine fluctuation des rendements;
- investissent à long terme.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les FNB et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. COURTAGES

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts du FNB. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des FNB sans commission ou exigent un investissement minimal.

2. FRAIS DU FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB. Les frais du FNB se composent des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais de transactions. Les frais de gestion annuels du FNB correspondent à 0,65 % de sa valeur. Puisque le FNB est nouveau, les frais d'exploitation et de transactions ne sont pas encore connus.

3. COMMISSIONS DE SUIVI

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Le FNB ne facture pas de commission de suivi.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du FNB, communiquez avec Gestion de capital Mulvihill Inc. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.	Gestion de capital Mulvihill Inc. 121 King Street West Suite 2600 Toronto (Ontario) M5H 3T9	Tél. : 416 681-3900 Télec. : 416 681-3901 www.mulvihill.com info@mulvihill.com
---	---	--

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Mulvihill Premium Yield Plus ETF. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus de ce fonds négocié en bourse (FNB). Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou communiquez avec Gestion de capital Mulvihill Inc. par téléphone au 416 681-3900, par courriel à info@mulvihill.com ou visitez le www.mulvihill.com.

Avant d'investir dans un FNB, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Ce FNB est un OPC alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou appliquer des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux autres types d'organismes de placement collectif. Les stratégies qui le distinguent des organismes de placement collectif classiques peuvent comprendre les suivantes : la capacité d'emprunter des fonds aux fins de placement et la capacité accrue d'investir dans des marchandises physiques. Même si ces stratégies distinctives seront utilisées conformément aux objectifs et aux stratégies de placement du fonds, dans certaines conditions du marché, elles pourraient augmenter le rythme auquel votre placement perd de la valeur.

BREF APERÇU

Date de création du FNB :	14 février 2022	Gestionnaire du fonds :	Gestion de capital Mulvihill Inc.
Valeur totale du FNB le 14 février 2022 :	Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.	Gestionnaire de portefeuille :	Gestion de capital Mulvihill Inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.	Distributions :	Mensuellement ⁽¹⁾

Note :

(1) Les distributions sont versées en espèces, à moins que vous demandiez à votre représentant de nous aviser de les réinvestir dans des parts additionnelles du FNB.

INFORMATION SUR LES OPÉRATIONS (12 MOIS SE TERMINANT LE 14 FÉVRIER 2022)		INFORMATION SUR L'ÉTABLISSEMENT DU PRIX (12 MOIS SE TERMINANT LE 14 FÉVRIER 2022)	
Symbole boursier :	MPYY	Cours du marché :	Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.
Bourse :	Bourse de Toronto	Valeur liquidative :	Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.
Monnaie :	\$ CA	Écart acheteur-vendeur moyen :	Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.
Volume quotidien moyen :	Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.		
Nombre de jours de négociation :	Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.		

DANS QUOI LE FNB INVESTIT-IL?

Le FNB vise à procurer aux porteurs de parts une appréciation du capital à long terme au moyen d'un placement dans un portefeuille de titres de capitaux propres de grande qualité et des distributions en espèces mensuelles. Le FNB vendra aussi des options d'achat et de vente sur une partie de son portefeuille pour chercher à produire un rendement sur ses placements et, dans le cas des options de vente, à acquérir des titres à des prix prédéterminés de manière à réduire les coûts d'acquisition.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 14 février 2022. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 14 février 2022)

Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

Répartition des placements (au 14 février 2022)

Cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FNB?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ces FNB peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces FNB risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Gestion de capital Mulvihill Inc. estime que la volatilité du FNB est **moyenne**.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau FNB, le niveau de risque n'est qu'une estimation faite par le gestionnaire. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB et peut changer avec le temps. Le niveau de risque peut changer au fil du temps. Un FNB dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du FNB, consultez la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus du FNB.

AUCUNE GARANTIE

Les FNB n'offrent aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FNB?

Cette section vous indique le rendement des parts du FNB, calculé en fonction de la valeur liquidative du FNB. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le FNB est nouveau.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts du FNB au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible car le FNB est nouveau.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Cette section indique les meilleur et pire rendement des parts du FNB sur trois mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que cette catégorie du FNB est nouvelle.

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts du FNB. Cependant, cette information n'est pas disponible car le FNB est nouveau.

NÉGOCIATION DES PARTS DE FNB

Les FNB détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB.

Établissement du prix

Les parts de FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

- Les parts de FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du FNB peuvent changer le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours **acheteur** et le cours **vendeur**.
- Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée l'« **écart acheteur-vendeur** ».
- En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

- Comme les organismes de placement collectif, les FNB ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis.
- La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

ORDRES

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

MOMENT DE L'OPÉRATION

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

À QUI LE FNB EST-IL DESTINÉ?

Aux investisseurs qui :

- veulent un revenu et un potentiel de croissance du capital à long terme au moyen d'une exposition à des titres de capitaux propres de grande qualité;
- veulent que des distributions leur soient versées chaque mois;
- peuvent tolérer un risque moyen;
- sont en mesure d'accepter une certaine fluctuation des rendements;
- investissent à long terme.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous raporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les FNB et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. COURTAGES

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts du FNB. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des FNB sans commission ou exigent un investissement minimal.

2. FRAIS DU FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB. Les frais du FNB se composent des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais de transactions. Les frais de gestion annuels du FNB correspondent à 0,65 % de sa valeur. Puisque le FNB est nouveau, les frais d'exploitation et de transactions ne sont pas encore connus.

3. COMMISSIONS DE SUIVI

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Le FNB ne facture pas de commission de suivi.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du FNB, communiquez avec Gestion de capital Mulvihill Inc. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.	Gestion de capital Mulvihill Inc. 121 King Street West Suite 2600 Toronto (Ontario) M5H 3T9	Tél. : 416 681-3900 Télec. : 416 681-3901 www.mulvihill.com info@mulvihill.com
---	---	--